

Edmonton, le 23 janvier 2024

Appel d'offres : CSCN-2024-03

Recrutement de scrutateurs pour l'élection partielle du Conseil scolaire Centre-Nord du 26 février 2024.

Date d'émission : 23 janvier 2024

Date de clôture : 5 février 2024 à 16h

Laura Devaney

Directrice des affaires corporatives
Conseil scolaire Centre-Nord

Mandat et énoncé des tâches demandées

Contribuez à un monde de réussite et participez à l'important exercice démocratique de l'élection partielle. Le CSCN souhaite retenir les services de 36 contractuels comme scrutateurs afin de:

- Superviser les bureaux de scrutin lors de l'élection partielle;
- Assurer le bon déroulement du scrutin et maintenir le bon ordre à son bureau de scrutin;
- Valider l'éligibilité des électeurs et prendre des décisions sur l'éligibilité des électeurs;
- Procéder au dépouillement des votes; et
- Certifier les résultats du vote.

Le CSCN cherche des contractuels dans les régions suivantes :

- Beaumont (2)
- Camrose (2)
- Edmonton (12)
- Fort McMurray (2)
- Jasper (2)
- Legal (2)
- Lloydminster (2)
- Red Deer (2)
- Saint-Albert (4)
- Sherwood Park (2)
- Stony Plain (2)
- Wainwright (2)

Conditions et rémunération

Les contractuels retenus devront:

- Signer un serment de scrutateur;
- Assister à la formation obligatoire de deux (2) heures le 21 février 2024 (en soirée par vidéoconférence); et
- Être disponible le 26 février 2024 de 9 h à 21 h;

Rémunération de 60\$ pour la formation du 21 février et \$240 en plus d'une allocation de \$37 pour les repas pour la journée de l'élection.

Veuillez noter qu'il sera interdit de sortir à l'extérieur des locaux au cours de la journée.

Qualifications des contractuels

- Être citoyen canadien;
- Avoir au moins 18 ans le jour du scrutin;
- Avoir de l'expérience dans la réception et la consignation des renseignements personnels du grand public et avoir l'habitude de remplir divers documents et formulaires;
- Avoir de l'expérience de travail avec le public;
- Avoir de l'expérience en résolution de conflits;
- Faire preuve de jugement et de tact;
- Demeurer poli et courtois (faire preuve de professionnalisme); et
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse au sens de la Loi sur les élections des autorités locales ou de la Loi électorale.

Date limite de dépôt de la soumission

Un curriculum vitae en français doit être reçu au plus tard le 5 février à 16 h, à l'attention de Mme Laura Devaney, directrice des affaires corporatives, elections@centrenord.ab.ca.

Adjudication du contrat

Le contrat sera adjugé au mérite. Le CSCN se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute soumission.

Renseignements

Laura Devaney, directrice des affaires corporatives
elections@centrenord.ab.ca, 780-468-6440

ANNEXE 1 - Aperçu du Conseil scolaire Centre-Nord

Créé en 1994, le Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) offre à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire. Il regroupe 20 écoles francophones et accueille plus de 4 000 élèves, sur un vaste territoire allant de Fort McMurray à Red Deer, et de Jasper à Lloydminster. Depuis sa fondation, le CSCN veille à former ses élèves pour qu'ils deviennent de fiers francophones ainsi que des citoyens accomplis et engagés.

Mission

Offrir à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire.

Vision

Fiers francophones, citoyens accomplis et engagés.

Principes directeurs

Fierté francophone : le français est au cœur de notre raison d'être. Nous nous affirmons comme francophones. Nous offrons un cheminement scolaire qui favorise la construction identitaire.

Culture de réussite : nous valorisons le dépassement de soi. Nos décisions se prennent à partir de données factuelles.

Gestion d'un conseil composé : nous respectons les droits constitutionnels protégés par la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi concernant l'Alberta. Nos décisions sont prises en tenant compte de l'intérêt de tous nos élèves, qu'ils fréquentent les écoles publiques ou les écoles catholiques.

- Nos écoles publiques sont non confessionnelles. Nous accueillons les élèves peu importe leur religion dans un milieu où le respect est une valeur fondamentale.
- La foi est au cœur de nos écoles catholiques. Par nos paroles et nos gestes, nous personnifions les vertus de l'Église catholique telles que l'espérance, la charité et l'amour.

Inclusion et respect : nous faisons preuve d'ouverture, d'écoute et favorisons le dialogue. Nous apprécions les différences et valorisons chaque individu. Nous misons sur des milieux accueillants qui sont empreints d'empathie et de compassion.

Engagement communautaire : nous favorisons un climat qui place l'école au centre de la communauté et nous encourageons les partenaires en vue d'améliorer les apprentissages de nos élèves, de rendre nos familles plus fortes et de vitaliser nos communautés.